



CertiNergy finance 100%* de vos travaux d'isolation

Agissez contre les déperditions

Isolez vos combles perdus et planchers
Calorifugez vos réseaux d'eau chaude
sanitaire et de chauffage



L'isolation, une priorité pour réduire la consommation énergétique des bâtiments sociaux

Pour lutter contre la précarité énergétique, CertiNergy s'engage à accompagner les bailleurs sociaux dans la réduction de leurs consommations énergétiques, en finançant des opérations d'économies d'énergie majeures telles que l'isolation thermique. CertiNergy prend en charge 100% du coût des travaux d'isolation grâce au dispositif des certificats d'économie d'énergie « précarité »**.

Parmi les rénovations possibles, l'isolation représente l'investissement le plus rentable : un coût minime pour d'importantes sources d'économies d'énergie. Trois types de travaux sont éligibles : l'isolation de plancher, des combles perdus, des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire.



Bien conçue et bien réalisée, l'isolation thermique permet de :

- Réduire les consommations énergétiques
- Valoriser votre patrimoine
- Améliorer le confort de vos résidents
- Limiter vos émissions de gaz à effet de serre

*Après validation du projet par CertiNergy.

**CEE précarité : Depuis le 1er janvier 2016, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte crée une nouvelle obligation au sein du dispositif des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) visant à agir au bénéfice des ménages les plus modestes. L'objectif est fixé à hauteur de 150 TWh cumac d'ici fin 2017, cela représente environ 1 milliard d'euros qui sera consacré par les vendeurs d'énergie pour soutenir les économies d'énergie chez les ménages aux revenus les plus faibles.



Contactez-nous :

 polepublic@certinergy.com

CertiNergy vous accompagne dans la mise en œuvre et le financement de vos travaux pris en charge à 100%*

2 solutions



Vous réalisez vos travaux, nous vous versons une prime au moins égale au montant des travaux TTC.

- Identification des gisements d'économie d'énergie
- Visite technique réalisée par un partenaire
- Proposition de devis et prime CEE supérieure ou égale au montant TTC des travaux
- Engagement de travaux
- Versement de la prime CEE générant une recette supplémentaire



Nous vous fournissons une solution clé en main sans engagement de trésorerie.

- Identification des gisements d'économie d'énergie
- Visite technique réalisée par un partenaire
- 100% TTC de prise en charge des travaux auprès de l'installateur (avec « mention sur devis »)
- Réalisation des travaux

**L'ISOLATION
LIMITE JUSQU'À :**

80%
des déperditions
du réseau

25%
des déperditions
énergétiques

Ils nous font confiance



CertiNergy est une filiale du Groupe Effy

A propos du Groupe

- Présence internationale
- 350 Collaborateurs
- 110 Millions d'Euros CA
- 50TWhc Économisés

CertiNergy

www.certinergy.com

Contactez-nous :

 polepublic@certinergy.com